Réhabilitation du réseau de sentiers traditionnels

Groupe de travail

Administration communale de Gouvy

Mardi 21 janvier 2020

Ordre du jour

- Présentations
- Contextualisation du groupe de travail
- Législation
- Détermination de la mission du groupe
- Identification des cheminements traditionnels dignes d'intérêt
- Fonctionnement du groupe
- Agenda

Présentations

Rôles et missions de la CLDR

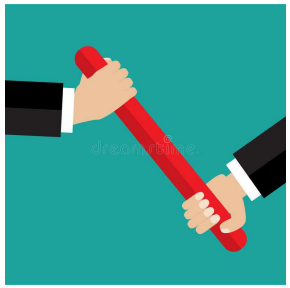

Relaye l'information

Donne des avis

On y pratique un exercice démocratique

≠

- **Un lieu de lutte**
- **Un contre pouvoir**
- **Décisionnaire**

=

- **Un lieu de débat citoyen**
- **Un espace de construction de projets**
- **Avis, inspiration**

On y travaille pour la collectivité, pas pour soi

CLDR ET GT, DEUX CRÉNEAUX POUR PARTICIPER ET S'INVESTIR DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

CLDR	GT
Commission représentative	Groupes de travail
Min 20, Max 50	Min 5, Max 12
Coordinatrice de tous les projets du PCDR	Gestionnaire d'un seul projet
4 à 6 réunions par an	Toutes les 6 à 8 semaines
Investissement longue durée	Invest. le temps d'un projet ou évènement
Organe consultatif du CC	

Rôles des groupes de travail

CLDR

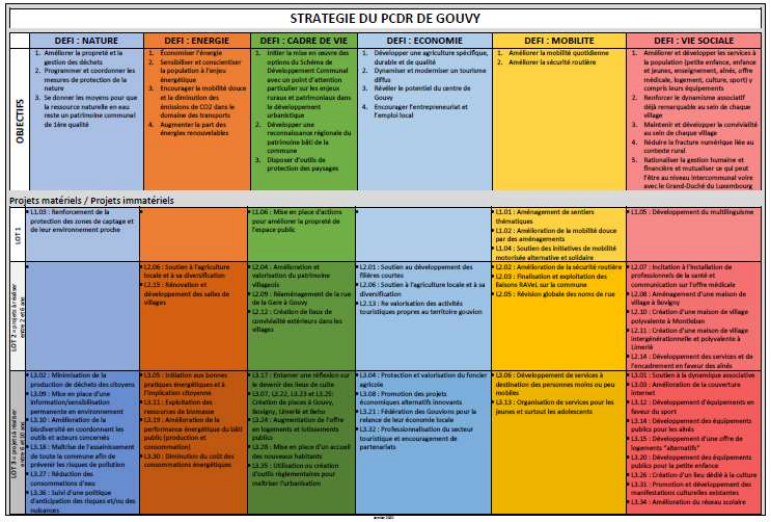

GT

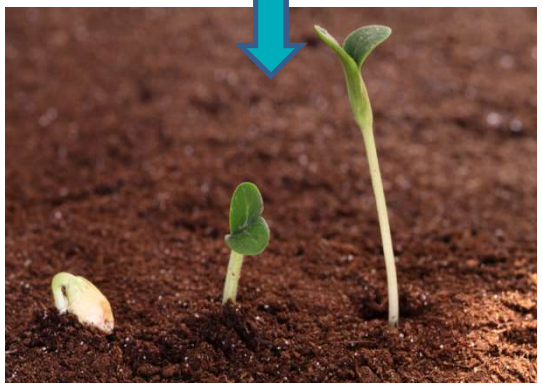

- Permet d'éviter les « faut qu'on », « y'a qu'à » en invitant plutôt les citoyens à **s'impliquer.**
- Les projets se concrétisent grâce aux groupes de travail qui …
  - réfléchissent, visitent, rencontrent, …
  - font des recommandations ;
  - mettent la main à la pâte.

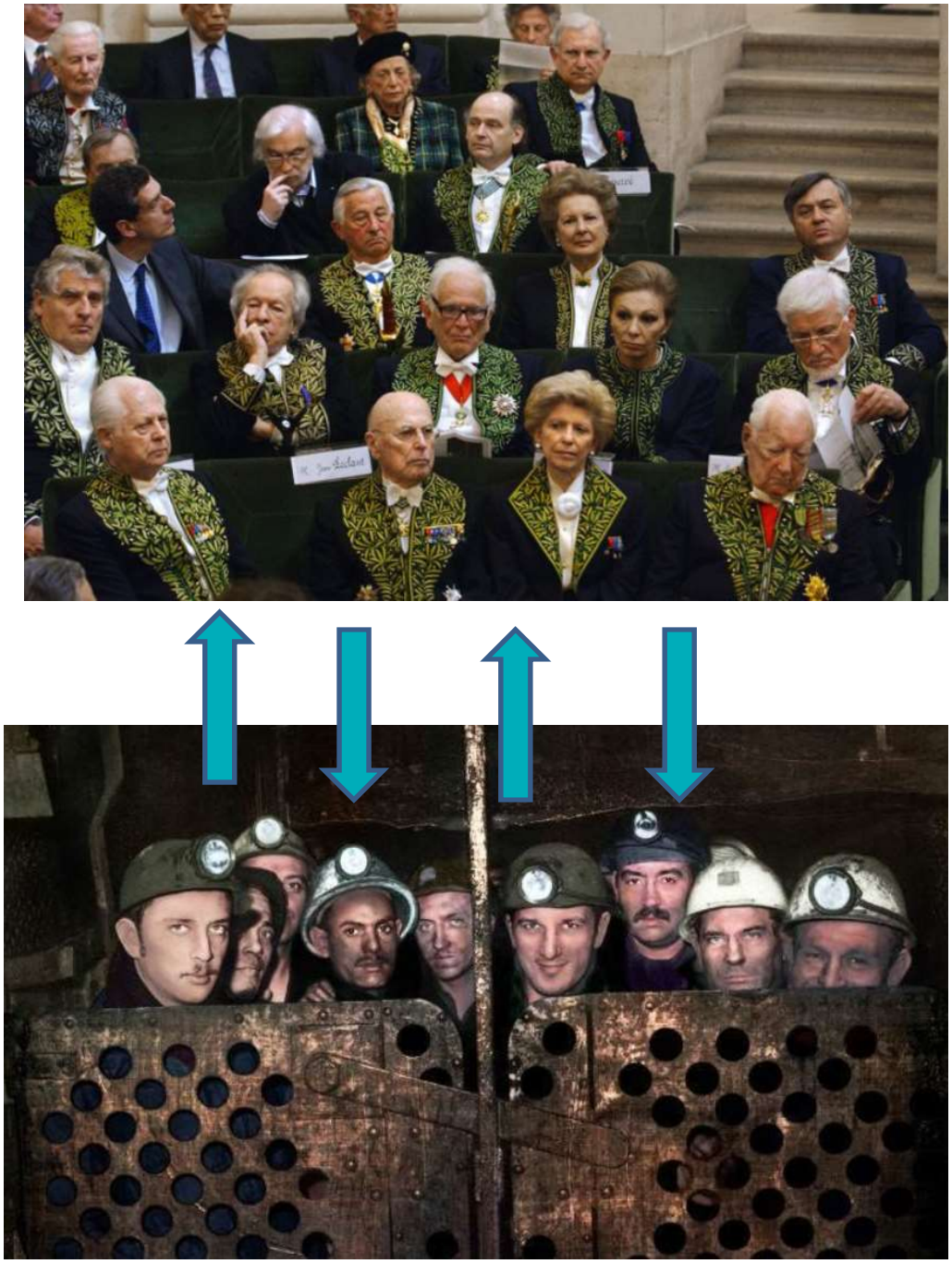

Contextualisation du groupe de travail

Fiche-Projet	Exploitation du potentiel touristique des chemins et sentiers	Réhabilitation du réseau de sentiers traditionnels	Amélioration de la mobilité douce

Tableau comparatif de l'utilisation des voies alternatives (RAVeL, chemins et sentiers)

	ÉCONOMIE	CONVIVIALITÉ	MOBILITÉ
Fiche-Projet	**Exploitation du potentiel touristique des chemins et sentiers**	**Réhabilitation du réseau de sentiers traditionnels**	**Amélioration de la mobilité douce**
Public	Touristes	Habitants à pied	Habitants à pied ou en vélo (+touristes doux, autres visiteurs)
But Objectif	Activité économique : tourisme avec retombées larges (HORECA, commerces, ...)	Déplacements autres des habitants : visites aux proches, balades, scouts, promenade du chien, ... ; reconnexion, convivialité	Déplacements utilitaires, stimulateur économique (emploi & commerces), limiter le ressources en énergie
Fonction du parcours	Sport, loisir, tourisme (Visite, nature, patrimoine, ...)	Raccourcis, alternative d'un déplacement non-utilitaire à pied (on a le temps)	Mobilité et aménagement du territoire
Âme du projet	Mettre nos sentiers, nos atouts en évidence, viser un retour économique	Nostalgique, historique, symbolique, ...	Autre mobilité au quotidien
Aménagement	Revêtement suffisant + balisage + aménagements de convivialité Entretien par la commune !	RIEN, entretien autonome par le passage, sentiers.be, parrainage par les citoyens	Revêtement en dur Entretien par la commune !
Moyens €	Subvention CGT + DR possible		Subvention DR possible
Moyens humains	FRW, Auteur de programme, SI, PN2O, CLDR/GT, Administration communale	Citoyens, parrains CLDR/GT	FRW, Auteur de programme CLDR /GT, Administration communale
Exigences	Chemin 1m min - 3m max		1m50 (piétons) à 2m50 (cyclable)
Tâches / Suites	Evaluation du potentiel économique / touristique	Evaluation de l'intérêt du sentier dans un GT avec sentiers.be ou un prestataire disposant d'expérience dans ce domaine. Liens à faire avec l'inventaire.	Détermination des connexions utiles

Sentiers touristiques

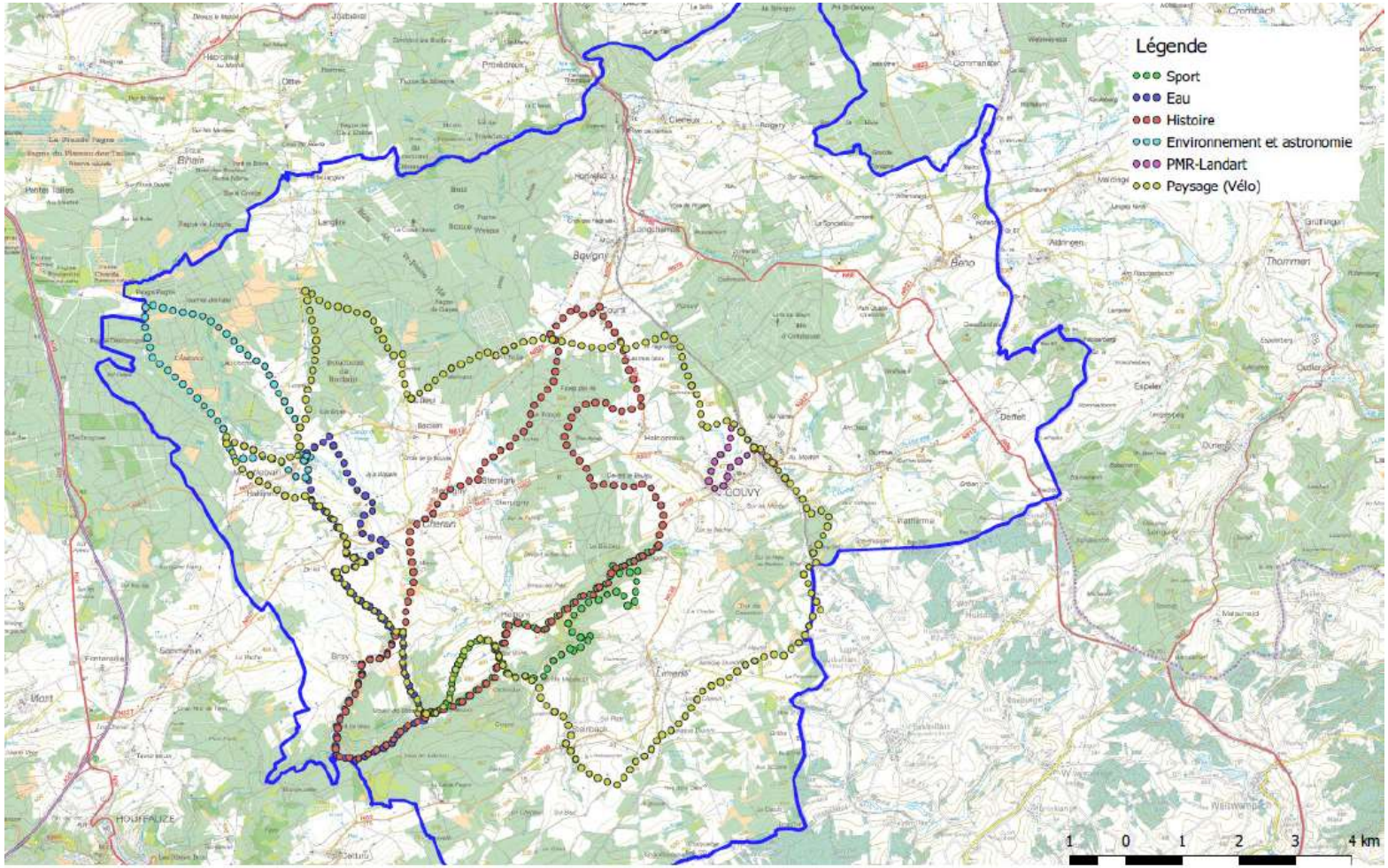

Mobilité douce

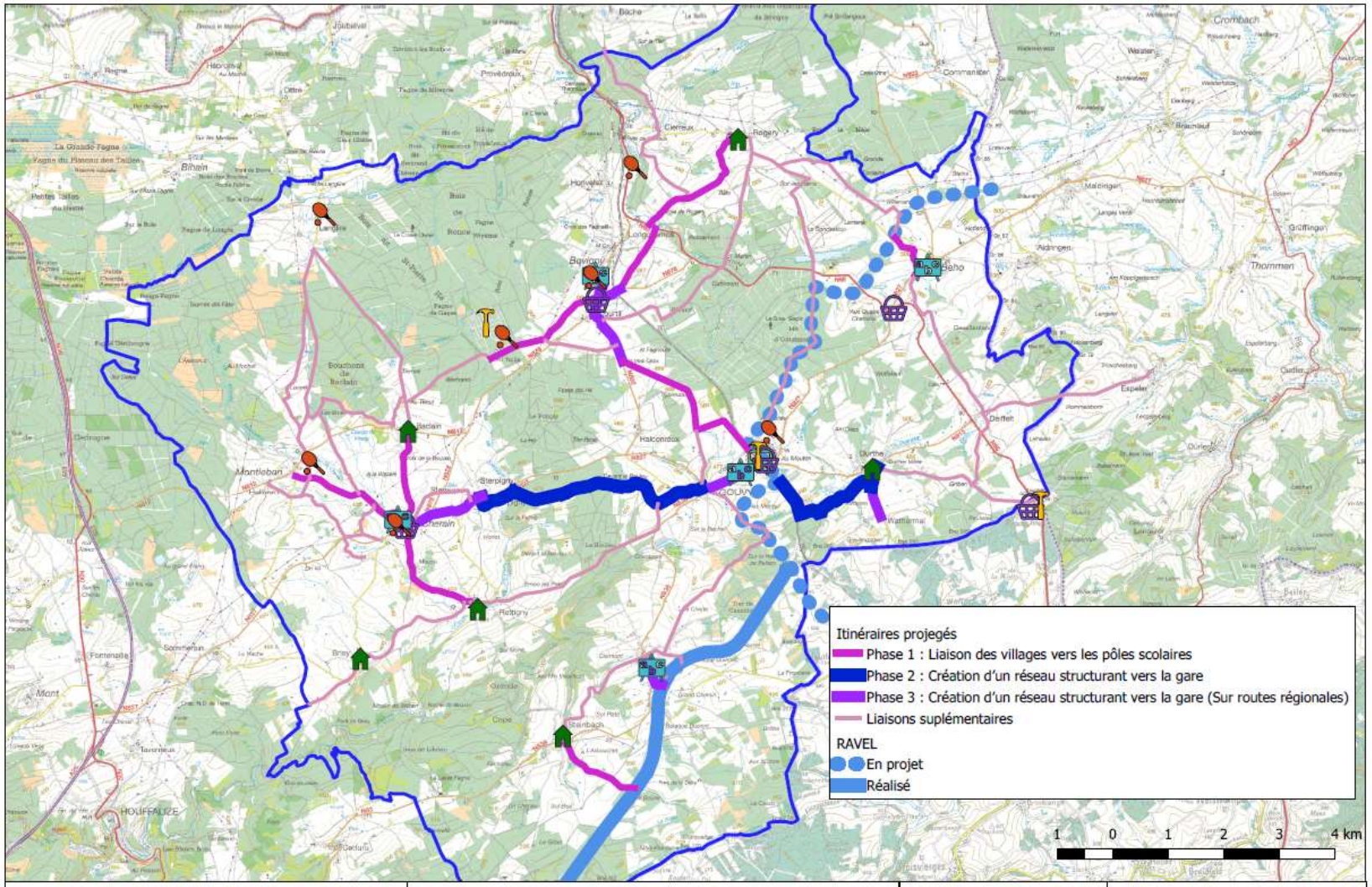

PCDR de GOUVY	Phasage du réseau de voies lentes	Date : Janvier 2020	JML LACASSE-MONFORT sprl Bureau d'études
L1.02 Amélioration de la mobilité douce par des aménagements			

D’un point de vue légal…

Au niveau des cartes…

- Cartes reprenant:
  - Les itinéraires touristiques ;
  - Les itinéraires de mobilité douce ;
  - Les balades.
- L'atlas des chemins vicinaux n'étant pas sur la carte, nous vous invitons à utiliser l'ordinateur au besoin.

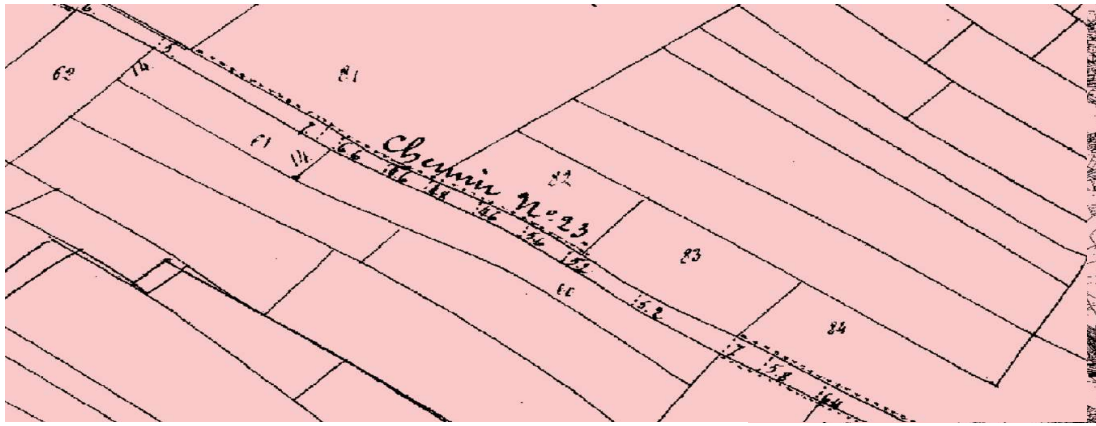

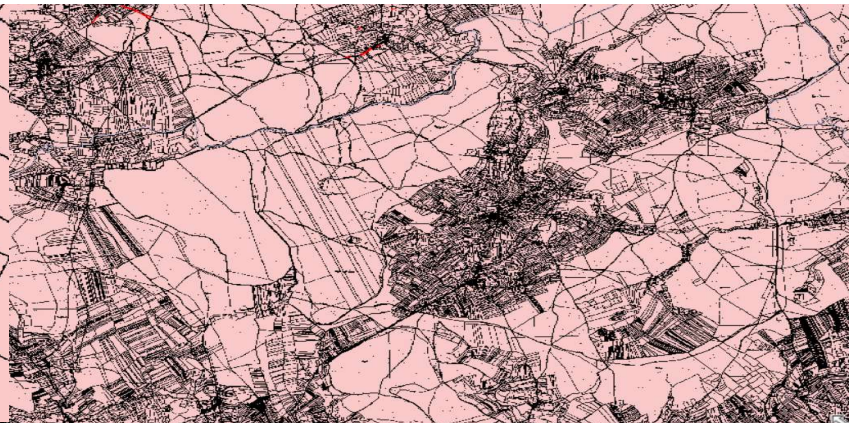

Atlas des voiries vicinales - 1841

- Plans reprenant la situation de la petite voirie en 1841.
- But: répertorier et cartographier l'ensemble des voies de communication et fournir une image de l'espace public afin que les pouvoirs publics possèdent un document de référence opposable au tiers.
- Un chemin repris à l'atlas est une voie publique et donc accessible au public.
- Censé définir précisément la limite entre domaines public et privé (support visuel + document technique).
- Aujourd'hui incomplet suite aux modifications non-encodées.

L’atlas

Le cadastre

- Registre où figurent des renseignements sur la surface et la valeur des propriétés foncières.

Voirie vicinale

- Voie reprise à l'atlas des chemins vicinaux.
- Un chemin vicinal est imprescriptible (car plus de prescription extinctive depuis 2011).
- Tous les cheminements ne sont pas nécessairement à l'atlas (voiries innommées) .
- Malgré leur suppression certaines voies figurent encore à l'atlas (manque de màj).

  => Vérification systématique!

- Si elle n'est plus pratiquée → ~~imprescriptible~~ mais pas supprimée!

Voirie innommée

- Voie non reprise à l'atlas avec un numéro ;
- Dont l'assiette appartient ou non à la commune ;
- Frappée d'une servitude publique de passage par prescription acquisitive (passage pendant 30 ans → acquisition du droit de passage).

Nouveautés en matière de prescription

Plus de prescription extinctive !

➔La voirie ne disparaît plus par non usage ➔

Pour les voiries disparues avant l'entrée en vigueur du décret du 3.06.2011 ?

- La prescription a joué.
- Pas d'effet rétroactif.

Suppression d'un chemin

- Pour supprimer un chemin, une demande doit être faite auprès de la commune.
- De là, 2 cas de figure:

  - Le chemin est repris à l'atlas : la Commune donne avis au Collège Provincial.

  - La voirie n'est pas reprise à l'atlas (mais servitude de passage): délibération du Conseil Communal.

Suppression d’un chemin « abandonné »

Chemin ou sentier plus fréquenté ni entretenu (30 ans) = abandon.

Ce n’est pas pour autant que la voirie est supprimée !!!

Contestation d’une suppression ou d’une entrave au passage

- S’assurer du statut de la voie considérée;
- Vérifier si elle est reprise à l’atlas des chemins vicinaux;
- Consultation du cadastre;
- Questionner le commissaire voyer (complément d’info).

A) Chemin repris à l'atlas

- Il est imprescriptible.
- Si fréquenté avant sa fermeture, la pose d'obstacles est une infraction.

➔Ecrire à la commune pour la réouverture du chemin.

➔En cas de contestation, la preuve du contraire doit être produite par l'usurpateur.

B) Chemin non repris à l'atlas

…Et utilisé jusqu'au moment de sa fermeture

- Voie innomée (voie grevée d'une servitude publique de passage <u>lui conférant le statut de **voie publique**</u>).

  ➔ Dès lors, la fermeture est abusive et une réclamation à la commune s'impose avec charge au demandeur de prouver la fréquentation.

Cadre légal

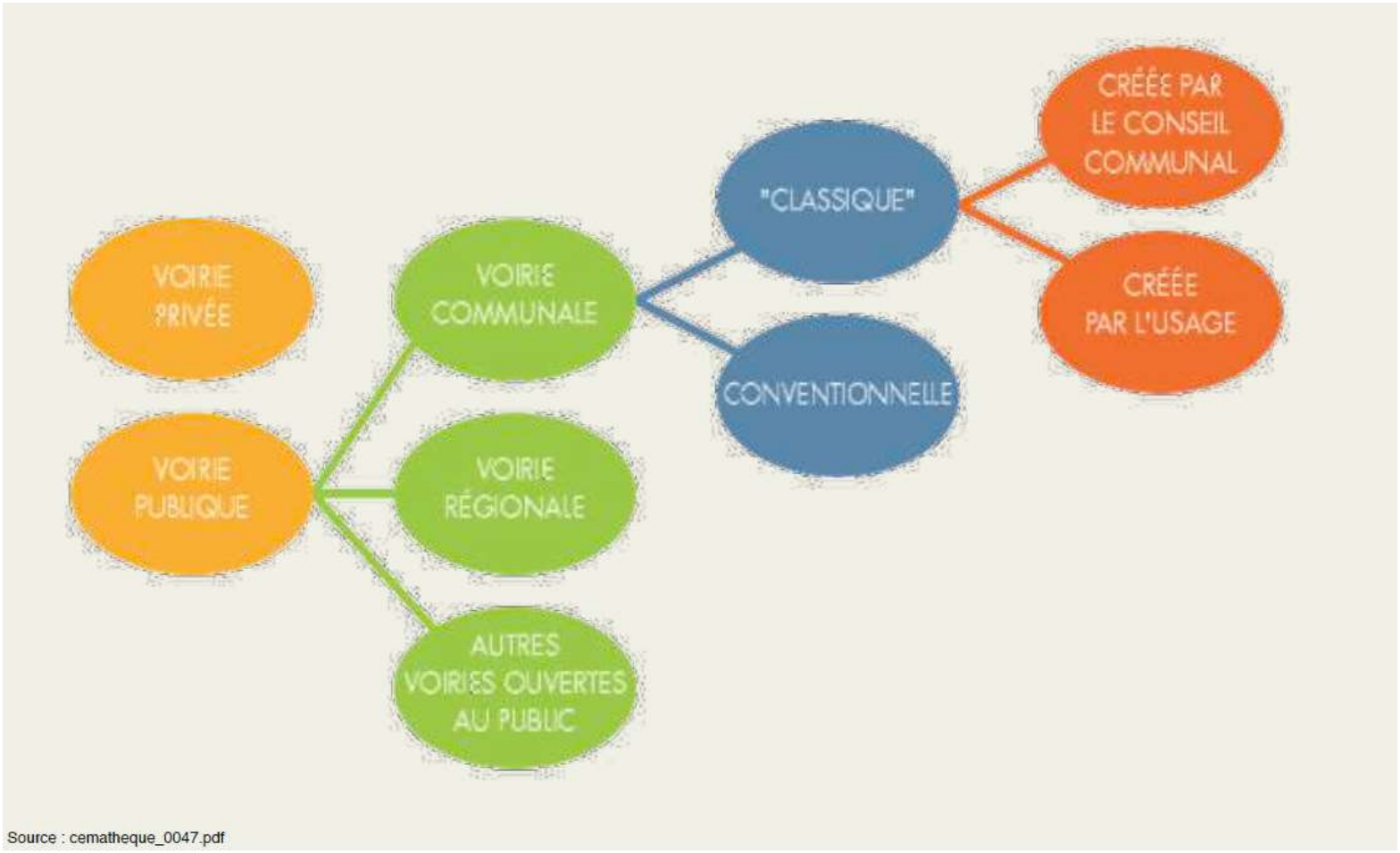

Source : cematheque_0047.pdf

- Le caractère communal de la voirie n’est pas lié à la propriété de l’assiette qui est publique ou privée.
- C’est souvent sur la question de l’usage des chemins dont l’assiette est privée qu’apparaissent les litiges.

Définition d'un objectif…

- Atteignable ;
- Réaliste ;
- Ambitieux.

Extraits des rencontres avec les personnes ressources…

« En termes de patrimoine il y a beaucoup de traces du religieux, beaucoup d'édifices. A noter que la région a un passé celtique, au niveau des cimetières et dans le nouveau zoning. Un inventaire du patrimoine a été réalisé dans le cadre d'été solidaire. »

« Gouvy a un patrimoine extraordinaire au niveau de tous ses lieux-dits, mais celui-ci est menacé, on risque de perdre la connaissance de ces lieux qui deviendront des coins anonymes. Un réseau de chemins et sentiers extraordinaire existe sur la commune. Il faut donner l'occasion aux habitants de parcourir ces lieux. »

Définition d'un objectif

« Réhabilitation du réseau de sentiers traditionnels »

➔ Dans quel but ?

- Que voulez-vous faire de ces sentiers ?
- Ne pas les perdre?
- Conserver le patrimoine communal y lié ?
- …

➔ Comment ?

« Le projet sera une réussite quand… »

Le projet et ses objectifs

- Description succincte du projet
- Justification du projet
- Localisation
- Parties prenantes, porteurs du projet
- Obstacles potentiels
- Programme de réalisation
    - Programme des travaux
    - Planification
    - Démarches à réaliser
    - Evaluation

À vous !

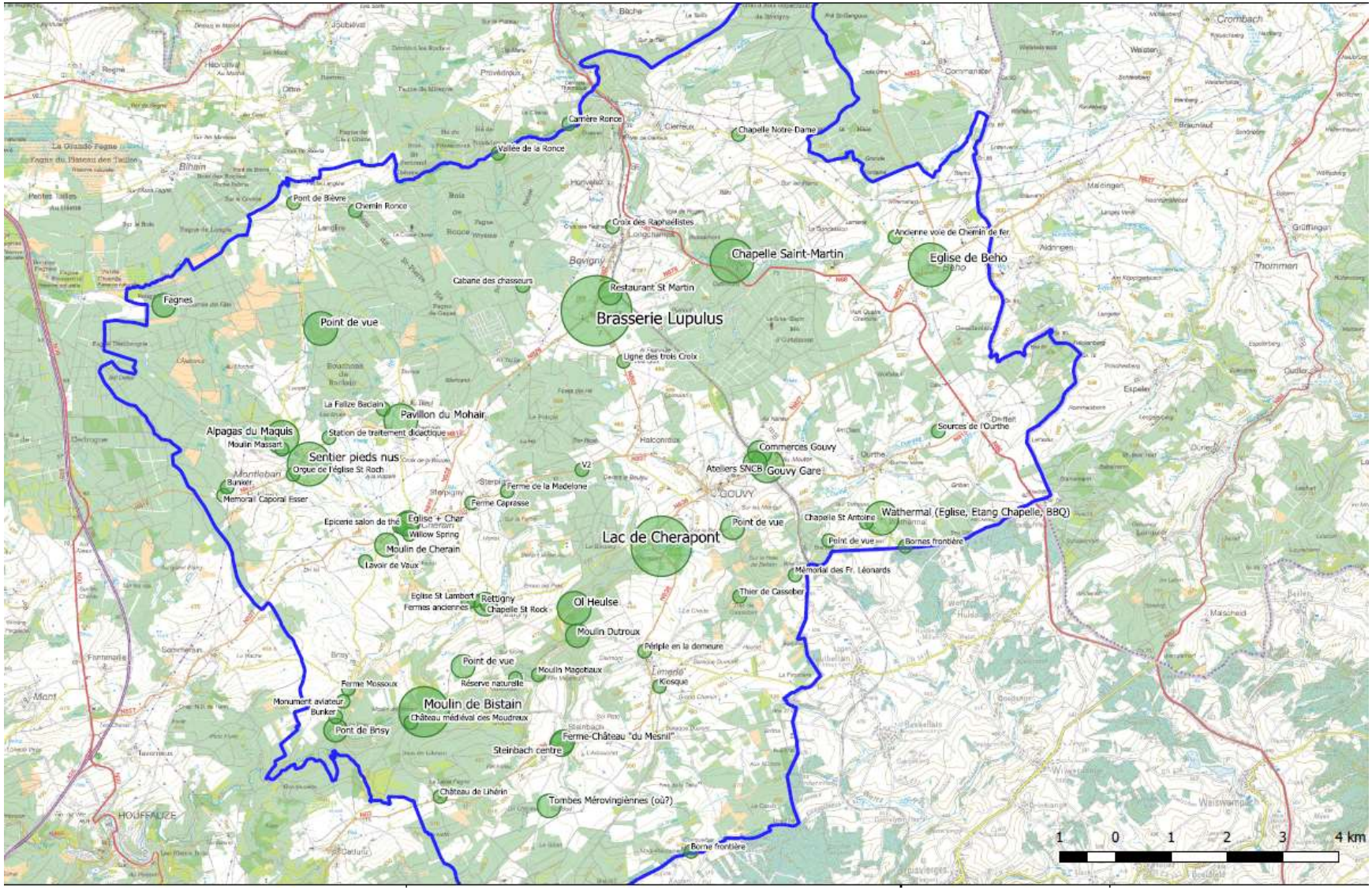
Carrière Ronce
Chapelle Notre-Dame
Vallée de la Ronce
Pont de Bièvre
Chemin Ronce
Croix des Raphaélistes
Chapelle Saint-Martin
Ancienne voie de Chemin de fer
Eglise de Beho
Cabane des chasseurs
Restaurant St Martin
Fagnes
Brasserie Lupulus
Point de vue
Ligne des trois Croix
La Fallize Baclain
Pavillon du Mohair
Alpagas du Maquis
Station de traitement didactique
Moulin Massart
Sentier pieds nus
Orgue de l'église St Roch
Bunker
Memorial Caporal Esser
Ferme de la Madeleine
Ferme Capresse
Commerces Gouvy
Ateliers SNCB
Gouvy Gare
Sources de l'Ourthe
V2
GOUVY
Epicerie salon de thé
Eglise + Char
Willow Spring
Moulin de Cherain
Lavoir de Vaux
Lac de Cherapont
Point de vue
Chapelle St Antoine
Wathermal (Eglise, Etang Chapelle, BBQ)
Point de vue
Bornes frontière
Mémorial des Fr. Léonards
Thier de Casseber
Eglise St Lambert
Fermes anciennes
Rettigny
Chapelle St Rock
Ol Heulse
Moulin Dutroux
Périple en la demeure
Point de vue
Réserve naturelle
Moulin Magotaux
Kiosque
Ferme Mossoux
Monument aviateur
Bunker
Moulin de Bistain
Château médiéval des Moudreaux
Pont de Brisy
Ferme-Château "du Mesnil"
Steinbach centre
Château de Lihérin
Tombes Mérovingiennes (où?)
Borne frontière
1 0 1 2 3 4 km

À vous !

Répartissez-vous par « secteur » afin d'identifier les cheminements traditionnels dignes d'intérêt.

- **Secteur 1:** Cierreux, Rogery, Beho, Deiffelt, Ourthe, Wathermal, Bovigny, Courtil, Honvelez, Halconreux, Gouvy

- **Secteur 2:** Brisy, Rettigny, Cherain, Renglez, Sterpigny, Baclain, Lomré, Hallonru, Montleban, Langlire, Cherapont, Limerlé, Steinbach

Fonctionnement du groupe

Fonctionnement du groupe

Préparation de la réunion du GT Multilinguisme - 07/01/2020

ORDRE du JOUR	OBJECTIF à atteindre	PREALABLES à la réunion	METHODOLOGIE envisagée	TIMING
1. Présentation	- Se connaître mieux par la présentation brève de chaque membre		Mise en place d'une animation (tour de table ? Pelote ? Allumette ?)	LB 15 min
2. Contextualisation du GT	- Avoir expliqué aux membres la raison d'être du GT et son contexte - Définir le rôle des GTs			AK 10 min
3. Retour sur la fiche-projet **A. Information**	- Prendre connaissance du contenu de la fiche-projet - Recueillir les réactions des membres suite à la lecture de la fiche			AK 20 min
B. Actualisation/ état des lieux	- Dresser l'état des lieux de l'apprentissage des langues aux alentours de (Provinces de Luxembourg et de Liège), et à Gouvy. - Compléter la liste présentée.	- Recherches sur le sujet (internet, ...) - Prise de contact avec la maison du Tourisme, ...) - Recherches de statistiques (statbel).		FS 15 min
C. Définition de l'objectif du groupe	- Définir un objectif à atteindre atteignable, réaliste et ambitieux. - Structurer et découper la suite des opérations en lien avec ces objectifs.	- Définition des 3 profils types (enfants – adultes (acteurs du tourisme) – adultes (jobs/loisirs).	Utilisation du tableau à feuilles afin de structurer la réflexion (1 animateur – 1 secrétaire).	AK + FS 30 min
4. Fonctionnement du groupe	- Expliquer le fonctionnement du groupe aux membres. - Elire un secrétaire et un animateur pour le groupe. - Inviter les membres à la formation gestion de réunion du 8/02/2020.			LB 15 min
5. Prévisions pour la suite et divers	- Définir une date pour la prochaine réunion. - Lister les personnes à contacter.	- Imprimer un calendrier papier à faire passer.	Utilisation d'un Doodle ou d'un calendrier physique.	? 10 min

Fonctionnement du groupe

Commune de Waimes	ODR de Waimes, Groupe de travail « … » Compte rendu de la réunion du .. / .. / 2013

Animateur : Secrétaire : Echevin référent:	**Présences :** prénoms noms (si une personne est absente, barrer son nom) **Copie par mail:** Participants au groupe + échevin référent (...@...) + échevin DR (...@...) + relais administration communale (...@...) + FRW (...@...)	Pages : 1 / 2

ORDRE du JOUR	TRAITEMENT et DECISION	A FAIRE	QUI	QUAND
1. Approbation du CR de la dernière réunion	-	Imprimer une copie du CR	(Initiales)	
2. Planning	- Détail xxx - Détail yyy - …	Indiquer la tâche Indiquer la tâche	(Initiales)	17/12 (date limite)
	-			
	-			
	-			
7. Divers	-			

QUESTION / DEMANDE au COLLEGE	REPONSE et COMMENTAIRES du COLLEGE
- Question XXX	- Réponse XXX

Prochaine réunion le …/… de 20h à 22h00 + lieu

Ensemble, pour des villages vivants

Haute Ardenne

Faymonville, le 8 janvier 2020

INVITATION

Formation en Gestion de Réunion

Cher Membre de CLDR, Cher Membre des GT,

Nous avons le plaisir de vous convier à la **Formation en Gestion de Réunion** organisée par la Fondation Rurale de Wallonie qui aura lieu le **Samedi 8 février 2020 à Vielsalm.**

En tant que Membre de CLDR, ou en tant qu'Animateur/Animatrice et Secrétaire de GT, vous serez prochainement pour certains et/ou potentiellement pour d'autres amenés (es) à gérer des réunions de travail, en assurer la préparation, l'animation, le secrétariat ainsi que le suivi.

Au terme de cette formation, qui se veut résolument pratique et conviviale:

- Vous aurez acquis des automatismes qui vous permettront d'atteindre, en fin de réunion, les objectifs que vous vous étiez fixés
- Vous disposerez d'outils pratiques afin de faciliter les échanges lors de vos réunions ;
- Vous serez capable d'utiliser les différents outils et technique d'animation proposés.

Timing :

- 8h45 : Accueil – Déjeuner
- 9h – 13h : Formation
- 13h : Repas

Cette formation s'adresse et est ouverte à **tous les membres des CLDR** de Vielsalm, Waimes, Gouvy, Manhay. Elle vous donnera ainsi la possibilité d'échanger avec vos pairs sur les projets dans vos communes respectives.

Nous avons prévu des témoignages ainsi que des moments d'échanges conviviaux.

N'hésitez pas à profiter de cette opportunité !

Au plaisir de vous revoir,

Anne KLEIN, Responsable d'équipe FRW Haute Ardenne

Michaël HENNEQUIN, Agent de Développement FRW Haute Ardenne

Infos pratiques

Lieu: Maison du Parc, Rue de l'Hôtel de Ville 7 A, 6690 Vielsam

Inscriptions : Anne Klein (a.klein@frw.be – 080/29 11 22) ou Michaël Hennequin (m.hennequin@frw.be – 080/29 11 25)

Formateurs: Anne Klein et Michaël Hennequin

Inscriptions possibles jusqu'au 31 janvier 2020

Une formation pour les animateurs et secrétaires des groupes de travail

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Introduction

Pourquoi ?

Des Groupes de Travail plus autonomes

des citoyens davantage impliqués

Notre boulot : quand nous ne sommes plus là, les initiatives doivent continuer !

Introduction

Introduction

Nos objectifs :

Qu’au terme de la journée vous soyez capable de :

- Situer le contexte des groupes de travail
- Préparer une réunion
- Gérer une réunion
- Assurer le suivi d’une réunion

Introduction

Comment ?

- En vous faisant participer un maximum;
- En utilisant des techniques d'animation qui pourront vous servir;
- Par des mises en situation.

- **Manhay**
- **Waimes**
- **Vielsalm**
- **Gouvy**

Samedi 08 février 2020 à Vielsalm

Agenda

Merci pour votre attention! ☺